

# GRILLE DE 1<sup>ère</sup> Année Commune

Année scolaire 2009-2010

La grille horaire de l'élève est composée de 32 heures de cours dont 28h de formation commune et 4h d'activités complémentaires au choix..

Les activités complémentaires sont composées : de Latin (2h) ou Activités spécifiques de soutien (2h) et d'une activité (2h) choisie parmi : Art dramatique, Activité artistique (Artisanat), Informatique, Activité sportive (chorégraphie ou sport).

Le conseil de classe peut décider de remplacer 2h d'activités complémentaires par de la remédiation.

Possibilité de rattrapage en Français, Mathématique et/ou Langue moderne selon décision du conseil de classe.

Formation commune		1 choix par colonne		Activités complémentaires ou Remédiation			
Religion (2h)	1	Anglais (4h)	1	Latin (2h)	1	Art dramatique (2h)	1
Etude du milieu (4h)	1					Activité artistique : Artisanat (2h)	2
<i>Etude du milieu en ndls (4h) *</i>	1					Informatique (2h)	3
Sciences (3h)	1					Activité sportive : Chorégraphie (2h)	4
Français (6h)	1	Néerlandais (4h)	2	Activités spécifiques de soutien en français et/ou en mathématique (2h)	2	Activité sportive : Sport (2h)	5
Mathématique (4h)	1					<i>Atelier d'expression orale néerlandaise (1h)</i>	7
Education par la technologie (1h)	1					<i>Activité spécifique de soutien : Immersion (1h)*</i>	
<i>Education par la technologie en ndls (1h)*</i>	1	<i>Néerlandais (4h)*</i>					
Education artistique (1h)	1						
Education physique (3h)	1						

\* Les élèves qui choisissent **L'enseignement par immersion en néerlandais** suivent obligatoirement les cours repris en italique.

L'inscription dans l'option enseignement par immersion est soumise à un rendez-vous avec la direction de l'ESND.

Inscrire dans le tableau ci-contre et dans chacune des cases vides, le chiffre correspondant au choix effectué.

1<sup>o</sup> choix

1			
---	--	--	--

2<sup>o</sup> choix si l'activité complémentaire (AC) choisie en premier lieu est complète ou non organisée

--